

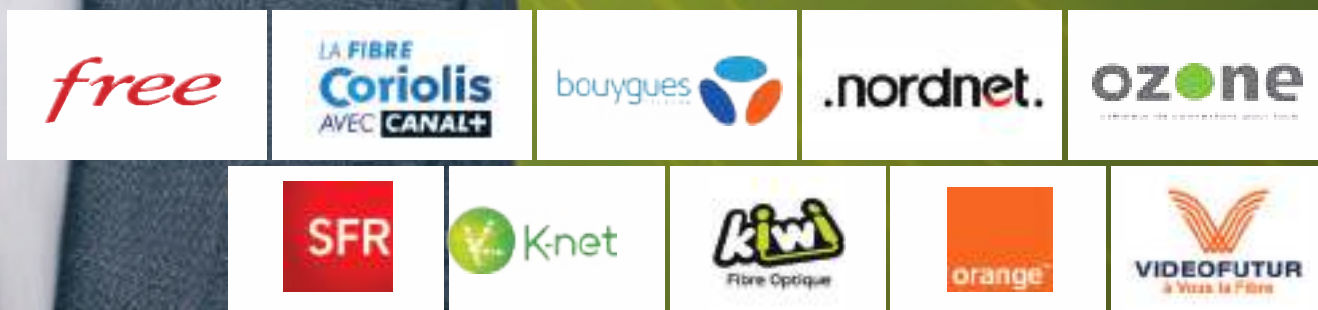
Auprès de quels opérateurs puis-je souscrire ?

Le réseau construit par Octogone Fibre est ouvert et neutre, de sorte que tout Fournisseur d'Accès Internet pourra, s'il le souhaite, proposer des abonnements Très Haut Débit (THD) sur les territoires couverts.

Tous pourront utiliser le réseau de Octogone Fibre pour fournir des abonnements fibres, à compter de l'éligibilité des territoires et suivant leur politique commerciale.

La liste des opérateurs éligibles à votre adresse est régulièrement mise à jour sur le site : www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs

Opérateurs présents sur le réseau :



En ouvrant le service Fibre Optique de la commune, Octogone Fibre – filiale d'Altitude Infrastructure – fait avancer le numérique en Tarn-et-Garonne : équiper tous les foyers du territoire avec la technologie Fibre Optique sous 4 ans, mais aussi garantir la possibilité pour chacun de choisir son opérateur et asseoir la qualité du réseau dans les prochaines décennies. Un investissement humain et financier à la hauteur du défi.

Laurent AVERSENG,
Directeur d'Octogone-Fibre

Garante de l'équité et de la qualité du service pour tous, notre communauté de communes joue un rôle moteur dans l'arrivée de la fibre optique dans chaque foyer, chaque site public et chaque entreprise. Avec nos partenaires, c'est l'orientation que nous avons voulu prendre en créant Tarn-et-Garonne Numérique et en investissant 255 000 € dans ce programme indispensable pour notre territoire.

Jean-Michel BAYLET,
Président de la Communauté de Communes des Deux Rives



Si vous souhaitez échanger autour du déploiement de la fibre optique

posez toutes vos questions sur le projet
contact@octogone-fibre.fr

Le très haut débit en 4 étapes



1

Éligibilité

La fibre optique est arrivée dans votre commune. Retrouvez toutes les informations concernant le réseau et testez votre éligibilité sur : www.octogone-fibre.fr

2

Choix de l'opérateur de service

Il vous suffit de souscrire à un abonnement selon l'offre qui vous correspond.

3

RDV avec l'opérateur

Convenez d'un rendez-vous avec votre opérateur afin qu'un technicien procède à votre raccordement à la fibre optique et suivez la procédure de mise en service.

4

Avantage fibre

Une fois le raccordement et la mise en service finalisés, profitez sans limite de tous les avantages de la fibre optique chez vous.

Retrouvez les informations techniques sur le site

www.octogone-fibre.fr et les informations institutionnelles sur www.82numerique.fr



En participant à la définition du programme d'aménagement numérique au sein de Tarn-et-Garonne Numérique, le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne a voulu assurer un traitement juste et équitable des territoires et y a consenti des moyens conséquents (près de 5M€). L'ouverture du service Fibre Optique sur la commune consacre cet élan et conforte ce choix.

Président du Conseil Départemental